

# L'ÉDITO

**Bernard Demonty**

## **COMMISSION KAZAKHGate : UN GÂCHIS POLITIQUE**

**I**ls avaient promis la vérité. Le citoyen belge aurait alors enfin pu savoir, à la lecture du rapport de la commission d'enquête Kazakhgate, si la France avait, par l'intermédiaire d'Armand De Decker, influencé le Parlement belge pour obtenir une loi destinée à blanchir trois milliardaires kazakhs.

Au lieu de cela, on a assisté, jeudi, à une pantalonnade. Sortant de son devoir de réserve, le président de la commission, Dirk Van der Maelen (SP.A), a abusivement exploité les travaux. Alors que le rapport n'est pas encore voté ni publié, il en a orienté le contenu, évoquant un « réseau bleu » et incriminant Didier Reynders (MR), alors qu'aucun fait mentionné dans le rapport ne permet de tirer ces conclusions.

Comme on pouvait le craindre, le MR a répliqué avec la même délicatesse, parlant du « cas psychiatrique » du président de la commission.

Voilà à quelle vulgarité sont réduites les heures d'auditions, de débats, avec des témoins qui, très souvent, ont joué le jeu et ont permis de mettre au jour des faits démocratiquement interpellants, sans perturber le cours de la justice. Oui, Armand De Decker s'est rendu coupable d'un conflit d'intérêts indigne d'un homme de son rang, en confondant ses activités d'homme politique et d'avocat, moyennant forte rémunération. Oui, le gouvernement français était à la manœuvre. Oui, les diamantaires anversoises se sont livrés à un lobbying dépassant l'entendement pour permettre

Une commission d'enquête ne sera jamais un tribunal

l'adoption d'une loi sur la transaction pénale. Non, répétons-le, Didier Reynders ne peut être mis en cause dans cette affaire sur base des éléments recueillis. Et non, tout n'est pas élucidé. Mais ces faits constatés, l'indispensable travail d'explication et de réforme se voit aujourd'hui sali par des manœuvres politiques. C'est la majorité qui refuse de nommer la France dans le rapport, pour éviter l'incident diplomatique. C'est l'opposition qui, comme une obsession, veut voir figurer les mots « affaire d'Etat » pour incriminer, s'il le fallait encore, le MR.

Après les ratés de la commission Panama Papers, le dévoilement de cet outil démocratique pourtant très utile se confirme. Depuis peu, les commissions parlementaires se multiplient. En ces temps d'antipolitisme, elles permettent à ceux qui les réclament de se poser en chevaliers blancs pour critiquer cette classe politique avilie dont ils ne font évidemment pas partie. Mais cette posture impose alors de jouer le jeu jusqu'au bout : l'établissement de la vérité, à charge et à décharge, sans œillères ni censure. Une commission d'enquête ne sera jamais un tribunal, mais demeure une instance politique. Mais justement pour cette raison, elle impose aux partis une certaine retenue vis-à-vis d'une population à qui l'on annonce la clarté. Faut de cette décence, la commission Kazakhgate se décrédibilise avant même la publication du rapport.